



Stratégie nationale de vaccination SNV :

Étude sur les connaissances et positions des professionnels de la santé en matière de vaccination

Position de l'OFSP

1 Contexte

La vaccination compte parmi les interventions médicales les plus efficaces et les moins onéreuses. Malgré cela, le système de vaccination en Suisse présente encore des faiblesses. Ce constat a amené la Confédération à élaborer la Stratégie nationale de vaccination (SNV), en collaboration avec les cantons et d'autres acteurs concernés. La SNV a pour objectif d'assurer la protection vaccinale de la population en général, ainsi que des groupes particulièrement vulnérables ou à risque.

En tant que principaux interlocuteurs de la population, les professionnels de la santé jouent un rôle important dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action. En effet, ils ont des contacts directs et individuels avec leurs patients et leurs clients, qui leur font confiance. Ils peuvent également protéger les patients et les clients vulnérables en étant eux-mêmes vaccinés contre des maladies évitables par la vaccination, ou alors les exposer à un risque de contagion s'ils ne sont pas vaccinés. Des mesures doivent donc être mises en œuvre dans le cadre de la SNV pour permettre au personnel de santé de fournir des informations correctes et cohérentes sur la vaccination. En outre, les professionnels de la santé doivent prendre conscience qu'en se faisant vacciner, ils se protègent contre les maladies évitables par la vaccination et qu'ils garantissent simultanément la protection de personnes vulnérables. Afin de structurer ces mesures le plus efficacement possible, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a chargé le bureau d'étude et de conseil INFRAS de réaliser une étude visant à déterminer quels facteurs influencent les professionnels de la santé dans leur activité de conseil et dans leur comportement face à la vaccination et comment les soutenir en fonction de leurs besoins.

2 Méthodologie

L'étude se fonde sur un modèle de prise de décision issu des sciences de la communication que Rogers et Shoemaker ont défini en 1971. Celui-ci part du principe que les connaissances et les opinions ont une influence sur les décisions et le comportement. La méthode choisie consistait à effectuer une vaste enquête en ligne auprès de plus de 2500 professionnels appartenant à dix groupes de professions de la santé. Pour préparer le questionnaire, des experts ont interviewé, à titre exploratoire, des représentants des associations professionnelles. Les résultats de cette enquête ont été évalués à l'aide de différentes méthodes statistiques. En outre, certains aspects ont été approfondis dans le cadre d'entretiens avec des groupes de réflexion et d'interviews individuelles.

3 Résultats de l'étude

Les enseignements principaux se répartissent dans quatre catégories et se résument comme suit :

1. Activité de conseil des professionnels de la santé
 - a. *Le thème de la vaccination ne revêt pas la même importance dans tous les groupes professionnels.* Comme prévu, ce sont les médecins de premier recours qui conseillent le plus fréquemment et le plus proactivement sur la vaccination. Les professionnels de la santé non-médecins, qui informent les parents de nourrissons et d'enfants, ont une attitude manifestement passive par rapport à ce sujet. Il existe un potentiel de renforcement des conseils chez différents professionnels de la santé non-médecins et chez les pharmaciens.
 - b. *De bonnes connaissances et une attitude positive favorisent la fourniture de conseils proactifs en matière de vaccination.* Il apparaît au sein des différents groupes professionnels que les spécialistes ayant une attitude positive par rapport à la vaccination et un niveau plus élevé de formation (médecins : titre postgrade fédéral, autres professions de la santé : niveau Master) ont tendance à fournir des conseils sur la vaccination de manière plus proactive.
2. Comportement des professionnels de la santé quant à leur propre vaccination
 - a. *Les médecins, les pharmaciens et les assistants médicaux sont plus souvent vaccinés contre certaines maladies transmissibles que les sages-femmes, les infirmiers, les aides-soignants et les conseillers en puériculture.*
 - b. *Outre les opinions et les connaissances, les recommandations des employeurs et l'offre de vaccination ont également une influence sur le comportement en matière de vaccination.* Les recommandations des employeurs et l'offre d'une vaccination gratuite sur le lieu de travail encouragent les professionnels de la santé à se faire vacciner.
3. Connaissances et besoins d'informations sur la vaccination
 - a. *Les médecins sont les mieux informés sur la vaccination.* Dans la plupart des groupes professionnels, les connaissances sur la vaccination diminuent avec la durée de l'exercice de la profession. Ce constat indique entre autres que les professionnels de la santé ne mettent parfois plus leurs connaissances à jour après leur formation.
 - b. *Le besoin de disposer d'autres offres d'information ou d'offres supplémentaires existe.* Dans le cadre de leur activité de conseil, les professionnels de la santé s'appuient fréquemment sur les connaissances qu'ils ont acquises pendant leur formation, leur formation postgrade et leur formation continue. Ils consultent également d'autres sources d'information, telles que le plan suisse de vaccination ou la plate-forme Info-Vac. Cependant, près d'un quart de toutes les personnes interrogées expriment le besoin de disposer d'autres offres d'information et de supports, comme des informations scientifiques sur l'utilité et les risques de la vaccination, des informations adaptées aux groupes cibles de patients ou des arguments pour conseiller des personnes sceptiques.
 - c. *Il existe un potentiel d'amélioration au niveau de la formation, de la formation post-grade et de la formation continue sur le thème de la vaccination.* L'enquête a clairement révélé en particulier chez les sages-femmes, le personnel soignant, les infirmiers et les thérapeutes actifs dans la médecine complémentaire et alternative que la vaccination n'était pas suffisamment prise en compte dans les différentes filières et que des offres de formation supplémentaires étaient souhaitées.
4. Opinions sur la vaccination
 - a. *Dans environ deux tiers des groupes professionnels les positions envers la vaccination sont plutôt positives.* Les professionnels avec des positions majoritairement positives se trouvent essentiellement parmi médecins et les pharmaciens.
 - b. *Les professionnels de la santé non-médecins émettent le plus de réserves sur la vaccination.*
 - c. *Des incertitudes et des principes généraux caractérisent les positions négatives.*

Celles-ci sont souvent liées à des doutes quant aux dangers possibles et à l'efficacité des vaccins ou à un besoin d'être autonome et à une résistance aux recommandations des autorités.

- d. *Les professionnels de la santé sceptiques font preuve de professionnalisme lorsqu'ils dispensent des conseils.* À l'exception des thérapeutes spécialisés dans la médecine complémentaire et alternative, tous les groupes professionnels comptent une majorité de professionnels de la santé disposés à remettre les recommandations de vaccination officielles, indépendamment de leur opinion personnelle à ce sujet.

4 Recommandations

L'étude conclut que les mesures relatives à l'information, à la communication et à la formation initiale, postgrade et continue peuvent permettre d'optimiser les conseils en vaccination fournis par les professionnels de la santé et d'encourager ceux-ci à se faire vacciner. Les auteurs recommandent les approches suivantes :

1. *Il faut optimiser les connaissances des professionnels de la santé non-médecins, via la formation initiale, postgrade et continue notamment.*
2. *Des offres de soutien concrètes doivent être mises à disposition pour la fourniture de conseils en vaccination.* Celles-ci incluent des informations adaptées aux groupes cibles pour les patients, des cours pour apprendre à communiquer avec des personnes sceptiques en tant que partie intégrante de la formation initiale, postgrade et continue, et une présentation plus conviviale du plan suisse de vaccination.
3. *La crédibilité des recommandations de vaccination doit être accrue.* Les avis critiques des professionnels de la santé peuvent être remis en question et influencés en formulant des recommandations avec une discussion neutre et des évidences scientifiques, en permettant des confrontations critiques sur la vaccination dans le cadre de la formation initiale, postgrade et continue, en associant des pairs à la communication et en utilisant les organisations professionnelles comme canaux de communication.
4. *Il importe de renforcer la compétence des professionnels de la santé non-médecins en matière de conseils en vaccination.* Il s'agit notamment de formuler explicitement un mandat aux professionnels de la santé et d'étendre les compétences en matière de conseils en vaccination à l'ensemble des groupes professionnels mentionnés.
5. *Les mesures d'encouragement doivent cibler chaque groupe professionnel et être structurées de manière spécifique.*

5 Point de vue de l'OFSP

L'OFSP prend acte des résultats de l'étude et des recommandations qui en sont déduites. Il est d'avis que les objectifs consignés dans le cahier des charges sont entièrement atteints. La méthode est décrite de manière compréhensible et indique de manière transparente les éléments sur lesquels les recommandations finales reposent.

L'office prend note des besoins d'action différenciés. Son point de vue sur chaque recommandation est le suivant :

1. L'OFSP voit son hypothèse confirmée selon laquelle l'offre de formation initiale, postgrade et continue sur la vaccination est insuffisante dans certains groupes professionnels, en particulier chez les professionnels de la santé, qui jouent souvent un rôle important dans le conseil en vaccination, mais qui n'ont pas de responsabilité médicale au niveau de l'acte (personnel soignant, sages-femmes, conseillers en puériculture, infirmiers et aides-soignants). L'OFSP salue le fait que les professionnels de la santé souhaitent que le thème de la vaccination soit

traité de manière approfondie et spécifique aux groupes professionnels et qu'un soutien concret leur soit apporté afin qu'ils puissent conseiller correctement les clients.

2. L'OFSP approuve le souhait exprimé en faveur d'informations adaptées aux groupes cibles pour les patients et de formations en communication. En ce qui concerne la présentation du plan suisse de vaccination, une évaluation est actuellement en cours pour déterminer quels groupes professionnels se servent de ce document et à quelles fins, pour pouvoir le développer et l'améliorer en tenant compte des utilisateurs.
3. L'OFSP prend acte du fait qu'une discussion neutre assortie d'une pondération explicite de l'utilité et des risques de la vaccination peut contribuer à renforcer la confiance des professionnels de la santé non-médecins dans les recommandations vaccinales et que l'approche critique de ce thème doit donc faire partie intégrante de la formation initiale, postgrade et continue.
4. L'OFSP approuve le souhait que les différents groupes professionnels ont émis s'agissant des compétences différenciées et explicites dans le domaine de la vaccination et de la formulation claire de chaque mandat. Dans ce contexte, l'OFSP estime que les groupes professionnels sans responsabilité médicale au niveau de l'acte de vaccination jouent un rôle important dans la dispense proactive de conseils en vaccination.
5. Il prête une attention particulière à la recommandation relative à des mesures d'encouragement différenciées et spécifiques des groupes professionnels.

6 Prochaines étapes

Les conclusions de cette étude constituent dans le cadre de la SNV une base fondamentale pour élaborer des mesures destinées aussi bien à sensibiliser les professionnels de la santé au thème de la vaccination et à les informer à ce sujet qu'à améliorer leur formation initiale, postgrade et continue. En outre, elles soulignent qu'il est nécessaire que les employeurs de professionnels de la santé continuent de promouvoir la vaccination auprès de leurs employés.

Les résultats et les recommandations permettent notamment d'affiner les mesures prévues dans le plan d'action SNV (trains de mesures II [Formation], IV [Communication], V [Contextes] et VI [Approvisionnement]) et de les mettre en oeuvre conformément aux besoins.

L'OFSP remercie INFRAS et les participants à l'enquête en ligne, aux groupes de réflexion et aux entretiens individuels pour les enseignements précieux qui offrent un excellent fondement sur lequel s'appuyer pour élaborer des recommandations de mise en œuvre et des actions concrètes.

Berne, le 24 juin 2019

Division Maladies transmissibles
Le responsable



Dr. med. Daniel Koch, MPH